

### LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUM DE PLACEMENT C-Quadrat Global Equity ESG

Paris, le 09/03/2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « C-Quadrat Global Equity ESG» (ciaprès le ou votre « Fonds ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

### 1- L'opération

Dans le cadre de l'adaptation des caractéristiques du Fonds à la réglementation (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, la Société C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT France, Société de Gestion de votre Fonds, (ci-après la « Société de Gestion »), a pris la décision de procéder aux changements décrits ci-après concernant votre Fonds.

### Modifications entrainées par l'opération

Modification du profil rendement / risque	Non
Augmentation du profil rendement / risque	Non
Augmentation des frais	Non

Vous trouverez dans l'Annexe 1 des tableaux comparant les caractéristiques de votre Fonds avant et après l'opération.

- Les changements non soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers :
- Précisions relatives à la stratégie d'investissement de votre Fonds :

**Aujourd'hui**: La stratégie d'investissement repose sur une gestion quantitative et fondamentale. L'univers d'investissement du fonds est déterminé par un filtre ESG (Environnement, Social, Gouvernemental).

Le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en actions de sociétés de grandes capitalisations issues de pays développés.

À tout moment, au minimum 90% des émetteurs des titres investis et 90% de l'actif net du fonds font l'objet d'une notation ESG. Le filtre ESG appliqué permet d'exclure 20% des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux émetteurs ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.

Le processus d'investissement se déroule en deux temps :

1) Notations ESG des émetteurs de l'univers d'investissement de départ Tous les émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, c'est-à-dire les émetteurs d'une capitalisation supérieure à 5 Milliards de dollars américains, ou présents dans l'indice MSCI World Index, obtiennent une notation ESG par le fournisseur externe de données MSCI. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 10 (meilleur score).

La sélection ESG des émetteurs est effectuée selon une approche « Best in Universe » qui



consiste à réaliser un classement de l'ensemble des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus d'exclusion, l'univers d'investissement du fonds C-Quadrat Global Equity ESG est déterminé.

Chaque mois, les notations ESG de l'univers du fonds sont mises à jour.

Si la mise à jour de la notation classe un émetteur dans le cinquième quintile, l'équipe de gestion remplace alors l'émetteur dans les 30 jours par un nouvel émetteur éligible.

### 2) Analyse financière quantitative et fondamentale :

La gestion cherche à sélectionner les titres et émetteurs combinant un potentiel de profitabilitéet des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et émetteurs.

Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 15% de son actif net sur d'autres marchés internationaux que ceux des marchés développés. La liste des marchés développés (ou « Developed Markets countries ») est la liste des pays telle que définie par la société de services financiers MSCI.

Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net, dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN »)) et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.

Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'OPC afin de placer ses liquidités.

A partir du 10/03/2021 : La stratégie d'investissement repose sur une gestion quantitative et fondamentale. L'univers d'investissement du fonds est déterminé par un filtre ESG (Environnement, Social, de Gouvernance).

Notre stratégie d'intégration des facteurs ESG a pour objectif d'assurer que C-Quadrat Asset Management France est pleinement conscient des risques majeurs et opportunités que représentent les investissements potentiels grâce à l'ajout de niveaux de vigilances et de due diligences supplémentaires dans notre analyse financière sur le rendement et notre processus de décision.

Le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en actions de sociétés de grandes capitalisations issues de pays développés.

À tout moment, au minimum 90% des émetteurs des titres investis et 90% de l'actif net du fonds font l'objet d'une notation ESG. Le filtre ESG appliqué permet d'exclure 20% des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux émetteurs ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.

Le processus d'investissement se déroule en deux temps :

1) Notations ESG des émetteurs de l'univers d'investissement de départ

L'univers d'investissement de départ est composé des émetteurs présents dans l'indice MSCI World Index, ou les émetteurs d'une capitalisation supérieure à 5 milliards de dollars américains ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur MSCI. L'univers d'investissement de départ comprend donc des émetteurs ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 10 (meilleur score).



Cette note externe est basée sur une liste de critères pouvant varier d'un émetteur à l'autre en fonction de la disponibilité des données. La méthodologie de notation basée sur des critères Environnement, sociaux et de Gouvernance consiste à noter 37 points clés parmi les 10 thématiques suivantes : Pour le pilier Environnement : le changement climatique, les ressources naturelles, la pollution et les déchets, l'investissement environnemental, pour le pilier Social : Le capital humain, la fiabilité des produits, les controverses sociales, l'investissement social, et pour le pilier Gouvernance : la gouvernance d'entreprise et les politiques éthiques, compétitives, fiscales.

La sélection ESG des émetteurs est effectuée selon une approche « Best in Universe » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du fonds C-Quadrat Global Equity ESG est déterminé.

Chaque mois, les notations ESG de l'univers du fonds sont mises à jour.

Si la mise à jour de la notation classe un émetteur dans le cinquième quintile, l'équipe de gestion remplace alors l'émetteur dans les 30 jours par un nouvel émetteur éligible.

### 2) Analyse financière quantitative et fondamentale :

La gestion cherche à sélectionner les titres et émetteurs combinant un potentiel de profitabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et émetteurs.

Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 15% de son actif net sur d'autres marchés internationaux que ceux des marchés développés. La liste des marchés développés (ou « Developed Markets countries ») est la liste des pays telle que définie par la société de services financiers MSCI.

Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net, dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN »)) et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.

Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'OPC afin de placer ses liquidités.

### - Précisions relatives à l'indicateur de référence :

**Aujourd'hui :** L'indicateur de référence pour les parts S,F,R, et IEUR est le MSCI World Index Net return exprimé en euro (Ticker : MSDEWIN) et non couvert du risque de change.

L'indicateur de référence pour la part IUSD est le MSCI World Index Net Return exprimé en dollar (Ticker : M1WO).

Cet indicateur regroupe plus de 1600 titres d'entreprises cotées de 23 pays.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la performance du fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

A partir du 10/03/2021 : L'indicateur de référence pour les parts S,F,R, et IEUR est le MSCI World Index Net return exprimé en euro (Ticker : MSDEWIN) et non couvert du risque de change.

L'indicateur de référence pour la part IUSD est le MSCI World Index Net Return



exprimé en dollar (Ticker: M1WO).

Cet indicateur regroupe plus de 1600 titres d'entreprises cotées de 23 pays.

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'une intégration des caractéristiques sociales et environnementales mais nous considérons que cela ne porte pas préjudice aux objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit financier. Sa méthodologie de calcul peut être trouvée à l'adresse suivante : www.msci.com/index-methodology.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la performance du fondpourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

### - Introduction du risque de durabilité au profil de risque du FCP :

### ► A partir du 10/03/2021 :

Le risque suivant est introduit :

Risque de durabilité: Le risque de durabilité est principalement lié aux événements liés au climat résultant du changement climatique (appelés risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (appelés risques de transition), qui peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière d'un Compartiment. Les événements sociaux (par exemple, l'inégalité, l'inclusion, les relations de travail, l'investissement dans le capital humain, la prévention des accidents, le changement de comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (par exemple, la violation importante et récurrente d'accords internationaux, les problèmes de corruption, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente, etc.

# 2- <u>Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur</u>

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») du Fonds disponibles gratuitement et sur simple demande écrite auprès de la société de gestion C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT France, 21, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris ou sur le site www.C-Quadrat.fr

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller habituel.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT France



### Annexe 1

# **Politique** d'investissement

## Aujourd'hui

La stratégie d'investissement repose sur une gestion quantitative et fondamentale. L'univers d'investissement du fonds est déterminé par un filtre ESG (Environnement, Social, Gouvernemental).

Le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en actions de sociétés de grandes capitalisations issues de pays développés.

À tout moment, au minimum 90% des émetteurs des titres investis et 90% de l'actif net du fonds font l'objet d'une notation ESG. Le filtre ESG appliqué permet d'exclure 20% des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux émetteurs ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.

Le processus d'investissement se déroule en deux temps :

Notations ESG des émetteurs de l'univers d'investissement de départ Tous les émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, c'est-à-dire les émetteurs d'une capitalisation supérieure à 5 Milliards de dollars américains, ou présents dans l'indice MSCI World Index, obtiennent une notation ESG par le fournisseur externe de données MSCI. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 10 (meilleur score).

La sélection ESG des émetteurs est effectuée selon une approche « Best in Universe » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus d'exclusion, l'univers d'investissement du fonds C-Quadrat Global Equity ESG est déterminé.

Chaque mois, les notations ESG de l'univers du fonds sont mises à jour.

Si la mise à jour de la notation classe un émetteur dans le cinquième quintile, l'équipe de gestion remplace alors l'émetteur dans les 30 jours par un nouvel émetteur éligible.

Analyse financière quantitative et fondamentale :

La gestion cherche à sélectionner les titres et émetteurs combinant un potentiel de profitabilitéet des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche

### Après l'opération

La stratégie d'investissement repose sur une gestion quantitative et fondamentale. L'univers d'investissement du fonds est déterminé par un filtre ESG (Environnement, Social, de Gouvernance).

Notre stratégie d'intégration des facteurs ESG a pour objectif d'assurer que C-Quadrat Asset Management France est pleinement conscient des risques majeurs et opportunités que représentent les investissements potentiels grâce à l'ajout de niveaux de vigilances et de due diligences supplémentaires dans notre analyse financière sur le rendement et notre processus de décision.

Le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en actions de sociétés de grandes capitalisations issues de pays développés.

À tout moment, au minimum 90% des émetteurs des titres investis et 90% de l'actif net du fonds font l'objet d'une notation ESG. Le filtre ESG appliqué permet d'exclure 20% des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux émetteurs ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.

Le processus d'investissement se déroule en deux temps :

 Notations ESG des émetteurs de l'univers d'investissement de départ

L'univers d'investissement de départ est composé des émetteurs présents dans l'indice MSCI World Index, ou les émetteurs d'une capitalisation supérieure à 5 milliards de dollars américains ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur MSCI. L'univers d'investissement de départ comprend donc des émetteurs ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 10 (meilleur score).

Cette note externe est basée sur une liste de critères pouvant varier d'un émetteur à l'autre en fonction de la disponibilité des données. La méthodologie de notation basée sur des critères Environnement, sociaux et de Gouvernance consiste à noter 37 points clés parmi les 10 thématiques suivantes : Pour le pilier Environnement : le changement climatique, les ressources naturelles, la pollution et les déchets, l'investissement environnemental, pour le pilier Social: Le capital humain, la fiabilité des produits. controverses les sociales l'investissement social, et pour le pilier Gouvernance: la gouvernance d'entreprise et les politiques éthiques, compétitives, fiscales. La sélection ESG des émetteurs est effectuée selon une approche « Best in Universe » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des émetteurs de l'univers d'investissement



discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et émetteurs.

Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 15% de son actif net sur d'autres marchés internationaux que ceux des marchés développés. La liste des marchés développés (ou « Developed Markets countries ») est la liste des pays telle que définie par la société de services financiers MSCI.

Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net, dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN »)) et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.

Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'OPC afin de placer ses liquidités.

potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du fonds C-Quadrat Global Equity ESG est déterminé.

Chaque mois, les notations ESG de l'univers du fonds sont mises à jour.

Si la mise à jour de la notation classe un émetteur dans le cinquième quintile, l'équipe de gestion remplace alors l'émetteur dans les 30 jours par un nouvel émetteur éligible.

2) Analyse financière quantitative et fondamentale :

La gestion cherche à sélectionner les titres et émetteurs combinant un potentiel de profitabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et émetteurs.

Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 15% de son actif net sur d'autres marchés internationaux que ceux des marchés développés. La liste des marchés développés (ou « Developed Markets countries ») est la liste des pays telle que définie par la société de services financiers MSCI.

Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net, dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN »)) et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.

Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'OPC afin de placer ses liquidités.

L'indicateur de référence pour les parts S,F,R, et IEUR est le MSCI World Index Net return exprimé en euro (Ticker : MSDEWIN) et non couvert du risque de change.

L'indicateur de référence pour la part IUSD est le MSCI World Index Net Return exprimé en dollar (Ticker: M1WO).

Cet indicateur regroupe plus de 1600 titres d'entreprises cotées de 23 pays.

# Indicateur de Référence

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la performance du fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

L'indicateur de référence pour les parts S,F,R, et IEUR est le MSCI World Index Net return exprimé en euro (Ticker: MSDEWIN) et non couvert du risque de change.

L'indicateur de référence pour la part IUSD est le MSCI World Index Net Return exprimé en dollar (Ticker : M1WO).

Cet indicateur regroupe plus de 1600 titres d'entreprises cotées de 23 pays.

Cet indicateur ne fait pas l'objet d'une intégration des caractéristiques sociales et environnementales mais nous considérons que cela ne porte pas préjudice aux objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit financier. Sa méthodologie de calcul peut être trouvée à l'adresse suivante : www.msci.com/index-methodology.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la performance du fondpourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.



Introduction du risque de durabilité

Risque de durabilité: Le risque de durabilité est principalement lié aux événements liés au climat résultant du changement climatique (appelés risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (appelés risques de transition), qui peuvent des entraîner pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière d'un Compartiment. Les événements sociaux (par exemple, l'inégalité, l'inclusion, les relations de travail, l'investissement dans capital humain, prévention des accidents, le changement de comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (par exemple. la violation importante et récurrente d'accords internationaux, les problèmes de corruption, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente, etc.